

De :SIP ARLES  
A :DAVID LEPOLA

## Réponse de l'administration

104 / 2020

Bonjour

la nature de la créance mentionnée sur le document que vous avez joint s'intitule TH/ Contrib.audio. Le total restant à payer correspond donc à de la taxe d'habitation et à de la contribution audiovisuelle.

Après vérification, vous avez obtenu un dégrèvement de redevance audiovisuelle pour l'année 2016 de 137 € le 26/06/2017.

J'ai prononcé ce jour un dégrèvement de 136 € pour la redevance audiovisuelle de 2015.

Cordialement



M. Eric FERDOELLE CONTROLEUR FIP PRINCIPAL

De :DAVID LEPOLAR  
A :SIP NIMES EST

Ma demande N° 1072158527

3/04/2020

Bonjour,  
je trouve déplorable la réponse que vous m'avez adressé en date du 12/12/2019.  
vous avez une contrepartie d'écran ce si

Vous avez une capture d'écran en pj.  
Vous affirmez qu'il s'agit de mes taxes d'habitations, or dans la saisie il apparaît clairement que ce ne sont que les taxe pour l'audiovisuel. C'est une malversation et j'envoie une copie au procureur de la république qui fera comme bon lui semble.  
Pour mémoire je n'ai pas la télévision et je n'en veux pas et cela depuis 1984. Je coche généralement la case sur la déclaration et donc je pense que vous avez maintenu la procédure pour des motivations étrange. Je vous interroge votre acharnement est il téléguidé par une hiérarchie qui voudrait que je sois accablé par les soucis. Une sorte de harcèlement d'État en quelques sorte. Au regard des répressions de toutes les contestations de la mandature Margaret Macron je ne serait que peu étonné de la présence de fameux cabinets noirs dans votre administration. Vous savez ces choses évoqué par le sieur Fillion...

J'aimerai comprendre cette réponse et rien absolument rien ne peut expliquer un tel mensonge qui est indigne de l'idée que je me fais des service de la république sinon une manœuvre comme décrite ci dessus, je ne peux me résoudre à expliquer la chose par une incompétence..

## Cordialeme

## Pièces jointes

- Notification\_d\_avis\_a\_tiers\_detenteur(1).pdf
  - Capture du 2020-04-13 16-28-41.jpg

Accusé  
Réception